

# BULLETIN D'INFORMATIONS

Édité par la mairie d'Évran, imprimé par nos soins.

Directeur de publication : M. Patrice Gautier



## Service National Universel

Le SNU s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans, filles et garçons. Il vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Attention à ne pas confondre avec le service militaire. Le SNU vise à faire découvrir de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement.

Déroulement : pendant deux semaines, les jeunes inscrits participent au séjour de cohésion ; pendant deux autres semaines, ils s'engageront auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme afin de réaliser une mission d'intérêt général. Enfin, il est possible d'effectuer une période d'engagement de trois mois minimum.

Pour y participer, il faut être né(e) entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006, être de nationalité française et être disponible du 21 juin au 02 juillet 2021.

**Rejoignez l'aventure en vous inscrivant avant le 20 avril 2021 sur <https://www.snu.gouv.fr/>**



## Paiement de proximité



*Vous pouvez dorénavant vous rendre chez le PMU Le Sulky d'Évran afin de régler vos factures issues des finances publiques.*

## Vaccination Covid : comment ça marche ?

Au Centre de vaccination de Dinan :

- La mairie peut vous aider à prendre un rendez-vous.
- Si nécessaire, les élus municipaux et les bénévoles du CCAS peuvent se rendre disponibles pour vous amener à Dinan (une quinzaine de personnes âgées d'Évran ont pu bénéficier de ce service gratuit entre fin mars et début avril).

A Évran :

La pharmacie et le Dr Delahaye vaccinent dans leurs locaux. N'hésitez pas à vous inscrire sur leurs listes d'attente.

## Banque alimentaire

La collecte de printemps se déroulera les 9 et 10 avril au Carrefour Contact d'Évran.

Les bénévoles des communes bénéficiaires sont les bienvenus pour y participer.

## Meublé de tourisme

L'ouverture des hébergements type gîte ou chambre d'hôte n'est possible qu'après avoir effectué une déclaration préalable auprès de la mairie. Les imprimés Cerfa (n°13566\*03 pour les chambres d'hôtes et n°14004\*04 pour les meublés de tourisme) sont disponibles en ligne. La déclaration indique l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé de tourisme, le nombre de pièces, de lits et de personnes pouvant être accueillies ainsi que les périodes prévisionnelles de location.

Rappel : toute modification des informations entraîne l'obligation d'effectuer une nouvelle déclaration en mairie.

# L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG D'ÉVRAN

## Redéfinition des espaces publics du centre bourg

Ce vaste projet porte sur la redéfinition des espaces publics du centre bourg, la valorisation du cadre de vie des habitants, l'apaisement et la sécurisation de la circulation et un meilleur partage des espaces entre les différents utilisateurs (voitures, vélos, piétons). **Il doit également renforcer l'attractivité du bourg et refléter l'engagement de la commune en matière de développement durable.** La commune privilégie des principes d'aménagement simples et économiques tant dans leur réalisation que dans leur entretien, associant fonctionnalité et sobriété.

2 tranches de travaux sont prévues : la 1ère tranche concerne la rue principale (D2) depuis l'écluse jusqu'à l'ancienne supérette, la place Jean Perrin, la rue de la Mairie, la place du marché et le boulevard Dr E. Gaultier. Les études d'aménagement de cette tranche seront terminées en juin, les travaux étant prévus fin 2021 et 2022.

La 2ème tranche concernera les rues annexes, soit la rue Haute Rive, rue de l'Apothicaire, rue du four Davier et rue des Ecoles d'un côté, ainsi que la place de l'église et la rue des Cordiers de l'autre côté de la D2. Les études de cette 2ème tranche démarreront ce printemps 2021.



aménagement boulevard Dr. Ernest Gautier

## Objectifs des aménagements proposés

### 1. Sobriété

**Conception en adéquation avec l'identité rurale et fluviale du bourg :**

simplicité des aménagements, réutilisation de l'existant et des matériaux autant que possible, espaces sans bordure

**Entretien :**

limiter les interventions et arrosages, espaces végétalisés avec épaisseur importante de paillis de bois déchiqueté, choix d'essences peu gourmandes en eau

**Budget modéré :**

environ 54€/m<sup>2</sup> HT

### 2. Accessibilité et sécurité pour tous

**Rendre les espaces publics accessibles à tous :**

suppression des trottoirs autant que possible, faciliter l'accès piéton aux commerces

**Garantir la sécurité de tous les usagers :**

30 km/h sur tout le périmètre, favoriser et sécuriser la circulation des vélos et des piétons, espaces végétalisés en bordure de chaussée (obstacle naturel à la prise de vitesse)

**Permettre à tous les véhicules de circuler (y compris engins agricoles)**

### 3. Convivialité

**Créer des espaces accueillants - inciter habitants et visiteurs à profiter du bourg :**

bancs, tables, terrasses, zones ombragées, espaces de jeux..., redonner un caractère de place à la place Jean Perrin, offrir des terrasses sur rue aux restaurants, créer sur la place du marché un espace polyvalent, convivial et sécurisé

**Installer des zones de convivialité à différents endroits :**

écluse, place Jean Perrin, halle, entrée école Jules Verne

### 4. Nature en ville-biodiversité

**Réintroduire l'arbre et la nature dans les espaces publics :**

faire de l'arbre un élément structurant des aménagements

**Installer de nombreux espaces végétalisés favorisant la biodiversité :**

pas de bâche plastique, bonne épaisseur de paillis de bois dans les espaces végétalisés fabriquant de l'humus en se décomposant, choix d'essences jouant un rôle pour la biodiversité, installation de zones refuges de biodiversité

**Réduire les surfaces imperméables :**

zones de stationnement en pavés engazonnés perméables

### Budget du projet centre-bourg (tranche ferme)

Dépenses (hors taxes) : 870 002 €

- Travaux : 810 255 €
- Maitrise d'œuvre (Quarta et Roch De Crevoisier) : 52 847 €
- Relevé topographique (Eguimos) : 5 780 €
- Contrôle HAP amiante (AC Environnement) : 1 120 €

Financement prévisionnel : 870 002 €

- État : 169 001,60 €
- Région Bretagne : 450 000 €
- Conseil Départemental 22 : 42 000 €
- Dinan Agglomération : 35 000 €
- Mairie d'Évran : 174 000,40 €



aménagement aire de jeux

# Chronologie du projet

- nov. 2019 Évran lauréate de l'appel à candidature régional "Dynamisme des centres villes et bourg ruraux" pour la phase Travaux.
- avril 2020 Démarrage du projet "phase travaux".
- juin 2020 Visite des aménagements d'Étables sur mer, Plédran et Caulnes avec le CAUE 22 (élus et services techniques).
- juil. 2020 Recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la conception et de la réalisation du projet (architecte-urbaniste Roch de Crevoisier/ bureau d'études VRD QUARTA).
- sep. 2020 Recrutement d'un chargé de mission.
- nov. 2020 Présentation du diagnostic.
- dec. 2020 Présentation du scénario d'aménagement de la 1ère tranche (rue principale, place Jean Perrin, place du marché, boulevard Dr E. Gaultier). Visite par le Collectif Habitants Acteurs des aménagements réalisés à St Juvat et Lanvallay avec le CAUE 22.
- feb. 2021 Validation de l'Avant-Projet Sommaire (1ère tranche) avec chiffrage estimatif. Transmission du dossier de subvention au conseil régional de Bretagne.
- mars 2021 Présentation du projet à l'ensemble de la population et des acteurs (petits groupes en mairie, mise à disposition des outils numériques 3D et réalité augmentée).
- mars à juin 2021 Finalisation du projet d'aménagement 1ère tranche ; Élaboration du scénario d'aménagement 2ème tranche.
- sep. 2021 Démarrage travaux préparatoires sur réseaux.
- feb. 2022 Démarrage travaux aménagements 1ère tranche.

## Concertation avec les habitants

Elle constitue un élément essentiel du projet d'aménagement d'Évran. Un Collectif Habitants Acteurs (C.H.A.) est associé au projet depuis sa phase Etudes et le sera jusqu'à la réception des travaux.

Dès le mois d'octobre 2020, la mairie a lancé le recrutement du C.H.A., qui regroupe aujourd'hui 25 personnes. Malgré les difficultés occasionnées par le contexte sanitaire actuel, la commune s'est efforcée de maintenir une concertation citoyenne tout au long de ce projet.

Pour cela, la commune bénéficie d'outils très innovants destinés à favoriser une large consultation numérique. Les entreprises Eegle et Artefacto testent en effet à Évran la mise en place de nouveaux outils numériques, associant images 3D et réalité augmentée. Ces applications numériques permettront à un grand nombre d'habitants de visualiser les aménagements envisagés depuis leur domicile ou sur site et de se prononcer sur ces propositions. Elles constituent une aide précieuse pour le maintien de la consultation citoyenne dans une période où l'organisation de réunions publiques est impossible.

## La Halle

Le projet de reconversion de l'ancienne friche industrielle en espace de convivialité et halle légère se poursuit. Compte-tenu de la complexité du travail de dépollution/déconstruction, la municipalité a souhaité être aidée dans ce projet par l'Établissement Public Foncier de Bretagne qui bénéficie d'une réelle expertise en la matière. La gestion de ce projet se fait donc parallèlement à celui du réaménagement des espaces publics.

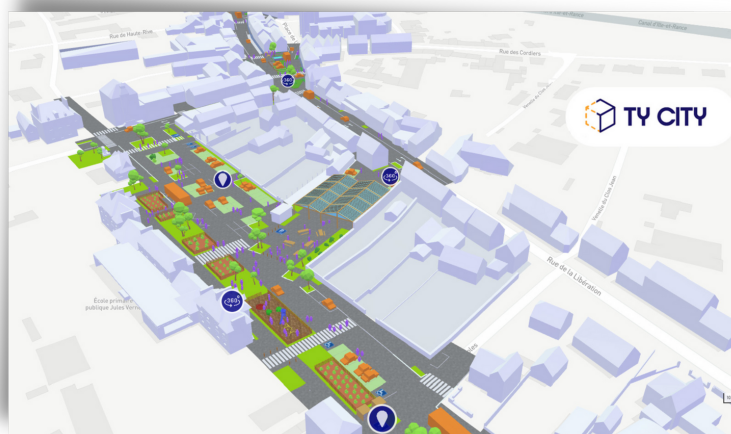
Les dernières études sur la dépollution des sols sont en cours de réalisation. La mairie décidera ensuite de la conservation ou de la démolition de la charpente métallique existante pour la transformer en halle.

## Au programme

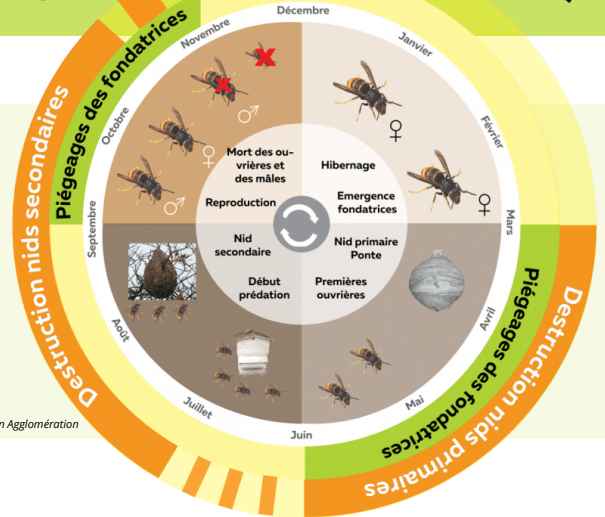
- Vous pouvez dès à présent télécharger l'application «Citysense», à installer sur smartphone ou tablette. Le lien est disponible sur le site internet et la page Facebook d'Évran.
- Du 27 mars au 24 avril prochain, une permanence des élus sera organisée chaque samedi matin sur le marché, afin d'aider les personnes qui rencontreraient des difficultés dans l'utilisation de cette application.
- Des visites virtuelles du bourg seront organisées sur demande et par petits groupes, pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec ces nouveaux outils.
- Possibilité pour celles et ceux qui le souhaitent de prendre rendez-vous en mairie, pour voir le projet sur plan avec les explications de l'élue en charge de ce dossier, Caroline Gaignot.

Lien de l'application  **City Sense**

<https://apps.artefacto.fr/20/CitySense>



# CYCLES DU FRELON ASIATIQUE



Source image : Dinan Agglomération

## Lutte contre les frelons asiatiques

Le piégeage s'effectue de mai à juin et de septembre à novembre, il consiste à capturer le plus grand nombre de femelles fécondées, capables de construire un nid et de développer une nouvelle colonie. Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à la mairie qui sollicitera l'intervention de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra par la suite. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine. Dinan Agglomération prendra à sa charge 50% et la commune prendra à sa charge les 50% restants des frais engagés.

## Bibliothèque

La bibliothèque accueille de nouveau le public depuis décembre. Or de nombreux livres ne sont pas rendus ou sont très en retard, le fonds s'appauvrit et beaucoup trop de livres manquent ! On compte sur vous pour les ramener au plus vite, d'autant plus qu'une mise en quarantaine de plusieurs jours est nécessaire.

## Coup de coeur...

### Les cahiers d'Esther, Tome 5 de Riad Sattouf [BDA SAT]

Avec ce tome 5, on prend conscience de l'ampleur du travail de Riad Sattouf. Déjà cinq ans qu'il écoute chaque semaine les petites aventures quotidiennes de la fille d'un couple d'amis, avant de les retranscrire en mots et en dessins avec acuité et humour. Esther a bien grandi depuis le premier tome. La fillette autocentrée un brin agaçante a laissé place à une jeune fille de 14 ans en pleine ouverture sur le monde. Esther et ses copines s'interrogent sur la société, débattent sur l'environnement, la pauvreté, le féminisme, la politique... Ces instantanés de vie de la nouvelle génération donnent un peu d'espoir quant à l'avenir ! *Méline, bénévole.*

## Le jardin du Breil Gimbart

Adrien et Pierre sont deux maraîchers en agroécologie agroforesterie qui s'installent au Breil Gimbart à Evran sur 5ha réservés à la culture d'une grande diversité de légumes. Les premiers semis ont débuté début mars 2021 sous serre. Vous pourrez retrouver leurs produits soit au marché d'Evran dans quelques mois, soit directement sur leur terrain. Ils ont choisi de démarrer sur une petite surface, puis d'augmenter la surface cultivée à 1 000 m<sup>2</sup> en 2022. En novembre 2021 est prévue la plantation d'une centaine de fruitiers (poiriers, pommiers...) et de petits fruits (fraisiers, framboisiers...). La partie fruitier augmentera en diversité et en quantité d'année en année. De plus, 2ha conduits en jachère leur permettront de récolter leur besoin en paillage, atout indispensable pour leur méthode d'agriculture. Ils accueilleront une basse-cour d'une quarantaine de volatiles (poules, canards coureurs, oies...), précieux alliés de l'équilibre de l'écosystème, en début d'année 2022. Ces néo-agriculteurs cherchent à associer un maximum d'espèces différentes afin de trouver un équilibre et une harmonie de l'écosystème.

Pour les contacter : 07 66 46 96 09  
Retrouvez les sur instagram au nom de "[jardindubreilgimbart](#)"



Légende photo : Adrien Cochard et Pierre Bodin

## AGENDA

- **Ateliers numériques : Messagerie sur l'ordinateur** · à partir du 06 avril · sur inscription · mairie
- **Conseil du CCAS** · mardi 06 avril · à 18h30 · salle d'honneur de la mairie
- **Collecte de la Banque Alimentaire** · les 9, 10 et 11 avril · Carrefour Contact
- **Marché des producteurs, permanence des élus** · samedi 10 avril · de 8h à 13h · boulevard Ernest Gaultier
- **Conseil municipal** · mercredi 14 avril · à 18h30 · salle d'honneur de la mairie

Retrouvez-nous sur notre page et   
EVVAN, commune de Bretagne

Commune d'Évran - 12 Rue de la mairie, 22630 Évran  
02 96 27 40 33 - accueil@evran.bzh

Ainsi que sur le site :  
[www.evran.bzh](http://www.evran.bzh)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h  
Fermé les mardis et jeudis après-midi  
Ouvert le samedi de 10h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires)